

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de la Corrèze

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de VARETZ

L'an **deux mil vingt trois, le trois février, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **VARETZ, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la **mairie, salle du Conseil Municipal**, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Béatrice LONDEIX**, Maire.

Étaient présents : Mme Béatrice LONDEIX, M. Laurent VIOZELANGE, M. Clément TALLERIE, Mme Marie-Christine COURSIERE, Mme Mylène JAYLES, M. Anthony CARROLA, Mme Sabine TERNAT, Mme Cylvy NEPLE, Mme Marie-Aimée DESAILLE, Mme Patricia PATIENT, M. Joël AYMARD.

Étaient absents excusés : M. Frédéric BARBIER, M. François BERNIER, Mme Aurélie VERLHAC, M. Christian ESCURE, Mme Khadija CHIBOU, Mme Catherine GOULMY, M. Dominique VENOT.

Étaient absents non excusés : M. Jean-Philippe TAURISSON.

Procurations : M. Frédéric BARBIER en faveur de M. Laurent VIOZELANGE, M. François BERNIER en faveur de M. Anthony CARROLA, Mme Aurélie VERLHAC en faveur de Mme Patricia PATIENT, M. Christian ESCURE en faveur de M. Clément TALLERIE, Mme Khadija CHIBOU en faveur de Mme Sabine TERNAT, Mme Catherine GOULMY en faveur de Mme Marie-Aimée DESAILLE, M. Dominique VENOT en faveur de Mme Béatrice LONDEIX.

Secrétaire : TERNAT Sabine.

Ordre du jour :

- 01 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 02 - Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2022
- 03 - Relevé des décisions du Maire
- 04 - Démission d'un conseiller municipal
- 05 - Intégration d'un nouveau conseiller municipal dans les commissions municipales et modification des commissions
- 06 - Indemnités de fonction des élus
- 07 - Commission intercommunale d'accessibilité : représentant de la commune
- 08 - Affaire COURTIOUX : résultat jugement du TA Limoges : suite à donner
- 09 - Voirie 2021 : avenant n° 2 au marché de travaux
- 10 - Programme de voirie 2022 : renouvellement demande de subvention DETR
- 11 - Programme de voirie 2023 : choix du bureau d'études pour la maîtrise d'oeuvre
- 12 - Ecole numérique : demande de subvention DETR
- 13 - Révision des modalités et des tarifs de mise à disposition de la salle omnisports
- 14 - Règlement intérieur du Service enfance jeunesse
- 15 - Tarif atelier cinéma : fixation du montant de la participation des familles
- 16 - Convention avec Monsieur BOUSCAREL Clément - Spectacle du 24 mars 2023
- 17 - Révision des tarifs des droits de place pour les commerçants ambulants
- 18 - Adhésion au CAUE pour l'année 2023
- 19 - Questions diverses

INFORMATION : Désignation d'un secrétaire de séance

Madame TERNAT Sabine est désignée secrétaire de séance.

INFORMATION : Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2022

Le procès-verbal du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATION : Relevé des décisions du Maire

Madame le Maire donne lecture de la décision du Maire prise le 23 janvier 2023 :

MA-DEC-2023-001 : contrat Qualyse hygiène et sécurité des aliments : reconduction du contrat.

INFORMATION : Démission d'un conseiller municipal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur GUION Christophe, reçue par courrier remis en mains propres le 30 décembre 2022. Aux termes de l'article L2121-4 du Code des Collectivités Territoriales : « La démission d'un membre du Conseil Municipal est adressée au Maire. Cette dernière est effective et définitive dès sa réception par le Maire qui en informe immédiatement le représentant de l'Etat dans le Département ».

Monsieur AYMARD Joël, venant immédiatement après sur la même liste dont un siège est devenu vacant est appelé à remplacer Monsieur GUION Christophe.

Les membres du Conseil Municipal :

- prennent acte du remplacement de Monsieur GUION Christophe et de l'installation de Monsieur AYMARD Joël en qualité de Conseiller Municipal ;
 - de la modification du tableau du Conseil Municipal qui sera transmis au Préfet.
-

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-001 : Intégration d'un nouveau conseiller municipal dans les commissions municipales et modification des commissions

Considérant la démission de Monsieur GUION Christophe le 31 décembre 2022 ;
Considérant l'intégration de Monsieur AYMARD Joël 03 février 2023 ;
Considérant la délibération n° MA-DEL-2020-034 du 04 juin 2020 constituant les différentes commissions communales ;
Considérant le souhait de Monsieur AYMARD Joël d'intégrer les commissions « Affaires sociales, santé et handicap » et « Sports, vie associative et événementielle » ;
Considérant le souhait de Madame TERNAT Sabine d'intégrer la commission « Bâtiments, réseaux accessibilité et équipement » ;
Considérant le souhait de Monsieur BARBIER Frédéric, d'intégrer la commission « Urbanisme, agriculture, environnement, cimetière » ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection :

- De Monsieur AYMARD Joël dans les commissions « Affaires sociales, santé et handicap » et « Sports, vie associative et événementielle » ;
- De Madame TERNAT Sabine dans la commission « Bâtiments, réseaux accessibilité et équipements » ;
- De Monsieur BARBIER Frédéric dans la commission « Urbanisme, agriculture, environnement et cimetière ».

Ce vote doit se faire légalement par bulletin secret à moins que le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, à main levée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée :

Résultat du vote : 18 POUR 0 CONTRE 0 Abstentions

- Monsieur AYMARD Joël est intégré dans la commission "Affaires sociales, santé et handicap" et "Sports, vie associative et événementielle" ;
- Madame TERNAT Sabine est intégrée dans la commission "Bâtiments, réseaux accessibilité et équipements" ; (Madame TERNAT Sabine s'abstient) ;
- Monsieur BARBIER Frédéric est intégré dans la commission "Urbanisme, agriculture environnement et cimetière".

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date d'affichage, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION
